

SICAV TRESOR

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2023

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2023

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Conseil d'Administration, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV TRESOR pour la période allant du 1er Janvier au 31 Mars 2023, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de **154 415 875** dinars, un actif net de **154 121 192** dinars et un bénéfice de la période de **2 433 710** dinars.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société SICAV TRESOR, comprenant le bilan au 31 Mars 2023, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société SICAV TRESOR arrêtés au 31 Mars 2023, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur le point suivant :

- La note 3.2 des états financiers décrit la nouvelle méthode adoptée par la société SICAV TRESOR pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant ce point.

Tunis, le 30 avril 2023

Le Commissaire aux Comptes :
LEJ AUDIT
Bessem JEDDOU

BILANS COMPARES		NOTE	31/03/2023	31/03/2022	31/12/2022
			Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars
ACTIF					
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	92 651 526	116 352 420	92 170 408
AC1-A	OBLIGATIONS DE SOCIETES		23 569 902	15 061 890	23 592 073
AC1-B	EMPRUNTS D'ETAT		63 378 482	96 018 282	62 278 627
AC1-C	AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		5 703 142	5 272 248	6 299 709
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	61 764 349	30 953 105	50 975 919
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		33 039 316	21 505 066	28 149 166
AC2-B	DISPONIBILITES		28 725 032	9 448 040	22 826 753
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION		0,000	0,000	0,000
TOTAL ACTIF			154 415 875	147 305 526	143 146 327
PASSIF					
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	229 748	184 277	132 684
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	64 935	68 245	30 602
TOTAL PASSIF			294 684	252 522	163 286
ACTIF NET			154 121 192	147 053 004	142 983 041
CP1	CAPITAL	CP1	143 563 319	138 409 823	135 288 792
CP2	SOMMES DISTRIBUABLES	CP2	10 557 873	8 643 181	7 694 249
CP2-A	SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANT.		8 159 291	6 907 127	852
CP2-B	RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		2 338 591	1 772 054	8 144 048
CP2-C	REGUL. RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		59 992	-36 000	-450 651
CP2-D	RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE CLOS		0	0	0
CP2-E	REGUL DU RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE CLOS		0	0	0
ACTIF NET			154 121 192	147 053 004	142 983 041
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			154 415 875	147 305 526	143 146 327

ETATS DE RESULTAT COMPARES		Note	DU 01/01/2023 AU 31/03/2023	DU 01/01/2022 AU 31/03/2022	31/12/2022
			Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	1 530 925	1 543 702	5 900 903
PR1-A	REVENUS DES OBLIGATIONS DE SOCIETES		431 069	218 449	1 041 527
PR1-B	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		1 099 855	1 325 253	4 598 544
PR1-C	REVENUS DES AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		0	0	260 832
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	1 046 071	463 522	3 203 374
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR A COURT TERME		0	0	0
PR2-B	REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT		534 022	257 265	1 969 239
PR2-C	REVENUS DES AUTRES PLACEMENTS (DEPOT A TERME)		0	55 934	154 951
	REVENUS DES PRISES EN PENSION LIVREES		512 049	150 323	1 079 184
REVENUS DES PLACEMENTS			2 576 996	2 007 224	9 104 277
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-183 778	-183 968	-748 791
REVENU NET DES PLACEMENTS			2 393 217	1 823 256	8 355 486
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-54 627	-51 202	-211 438
RESULTAT D'EXPLOITATION			2 338 591	1 772 054	8 144 048
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		59 992	-36 000	-450 651
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE			2 398 582	1 736 054	7 693 397
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		-59 992	36 000	450 651
PR4-B	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		77 320	85 087	-655 178
PR4-C	+/- VAL.REAL./CESSION DE TITRES		17 799	472	800 908
PR4-D	FRAIS DE NEGOCIATION DE TITRES		0	0	0,000
RESULTAT NET DE LA PERIODE			2 433 710	1 857 614	8 289 778

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DE LA PERIODE DU 01-01-2023 AU 31-03-2023**

DESIGNATION	DU 01/01/2023	DU 01/01/2022	31/12/2022
	AU 31/03/2023	AU 31/03/2022	Montants en
	Montants en	Montants en	Montants en
	Dinars	Dinars	Dinars
AN1 VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPL	2 433 710	1 857 614	8 289 778
AN1-A RESULTAT D'EXPLOITATION	2 338 591	1 772 054	8 144 048
AN1-B VARIATION DES +/-VAL POT.SUR TITRES	77 320	85 087	-655 178
AN1-C +/-VAL REAL.SUR CESSION DES TITRES	17 799	472	800 908
AN1-D FRAIS DE NEGOCIATION DE TITRES	0	0	0
AN2 DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	0	0	-6 923 146
AN3 TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	8 704 441	5 505 992	1 927 011
SOUSCRIPTIONS	40 119 237	53 546 586	151 597 250
AN3-A CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	38 151 700	51 477 700	145 760 000
AN3-B REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(S)	-484 272	-708 047	-839 289
AN3-C REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(S)	2 141 552	2 534 567	3 455 353
AN3-D REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX. EN COURS(S)	310 257	242 365	3 221 186
RACHATS	-31 414 796	-48 040 594	-149 670 240
AN3-F CAPITAL (RACHATS)	-29 866 900	-46 122 900	-143 616 400
AN3-G REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(R)	378 879	631 589	792 830
AN3-H REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(R)	-1 676 510	-2 270 917	-3 174 832
AN3-I REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX EN COURS.(R)	-250 265	-278 366	-3 671 838
VARIATION DE L'ACTIF NET	11 138 151	7 363 605	3 293 643
AN4 ACTIF NET			
AN4-A DEBUT DE PERIODE	142 983 041	139 689 398	139 689 398
AN4-B FIN DE PERIODE	154 121 192	147 053 004	142 983 041
AN5 NOMBRE D' ACTIONS			
AN5-A DEBUT DE PERIODE	1 370 743	1 349 307	1 349 307
AN5-B FIN DE PERIODE	1 453 591	1 402 855	1 370 743
VALEUR LIQUIDATIVE			
A- DEBUT DE PERIODE	104,311	103,527	103,527
B- FIN DE PERIODE	106,028	104,824	104,311
AN6 TAUX DE RENDEMENT	1,65%	1,25%	5,51%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE LA SICAV TRESOR

PERIODE DU 01.01.2023 AU 31.03.2023

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES :

La SICAV TRESOR est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution régie par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a reçu l'agrément de Mr le Ministre des Finances en date du 29 octobre 1996.

La SICAV TRESOR a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV TRESOR bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

Tunisie Valeurs Asset Management (TVAM), société de gestion d'OPCVM, assure la gestion financière de la SICAV TRESOR ; la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) est le dépositaire de ses actifs.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31.03.2023 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

3-2 Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31/03/2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société SICAV TRESOR figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société SICAV TRESOR ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « JUILLET 2032 ».

3-3 Evaluation des autres placements :

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31/03/2023, la différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas une plus ou moins-value potentielle porté directement en capitaux

propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

3-4 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 Note sur le portefeuille titres:

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31.03.2023	% de l'Actif Net
	AC1-A. Obligations de sociétés		22 503 126	23 569 902	15,29%
TN0003400330	AB SUBORDONNE 08 B	10 000	300 000	314 499	0,20%
TN0003400405	AMEN BANK SUB 2010	50 000	998 000	1 034 943	0,67%
TN0003400348	AMEN BANK SUB.2009 A	30 000	398 700	407 415	0,26%
TN0003400355	AMEN BANK SUB.2009 B	30 000	398 700	411 380	0,27%
TN0000360049	ATB 2007/1 C C	20 000	500 000	530 092	0,34%
TN0003600509	ATB 2007/1 D	31 000	1 239 697	1 316 437	0,85%
TN0003600582	ATB SUB 2009 L B1/TF	5 000	100 000	103 948	0,07%
TN0003600640	ATB SUB 2017 CAT.A TV TMM+2.05	22 000	880 000	882 985	0,57%
TN8DSPQCBC06	ATL 2022-1 CA TF	10 000	1 000 000	1 036 384	0,67%
TNMA55MMDD46	ATL 2023-1 CA TF	5 000	500 000	504 142	0,33%
TN4J4VCBM140	ATTIJARI LEASING 2022-1 CA TF	35 000	3 500 000	3 646 521	2,37%
TN0001900836	BH 2009 C/A	70 000	1 071 000	1 087 831	0,71%
TN0S9Z1I0G78	BIAT SUBORDONNE 2022-1 CA TF	10 000	1 000 000	1 065 877	0,69%
TNDJUT047VF9	BIAT SUBORDONNE 2022-1 CF TV	50 000	5 009 000	5 390 983	3,50%
TN0003100674	BNA SUBORDONNE 2009	10 000	132 900	138 565	0,09%
TN0004620134	BTK 2009 CAT.C	50 000	664 520	668 422	0,43%
TN0002601011	STB 2008/1 CD	50 000	2 200 000	2 340 530	1,52%
TN0002601029	STB 2008/2	2 200	29 010	29 174	0,02%
TNR0099VZUY8	TLF 2022-2 CA TV	6 000	600 000	620 940	0,40%
TN0003900230	UIB 2009/1 TR B	40 000	531 600	548 180	0,36%
TN0003900248	UIB 2009/1 TR C	30 000	1 050 000	1 084 743	0,70%
TNR4CLXNS261	WIFAK BANK 2022-2 CA TF	4 000	400 000	405 913	0,26%
	AC1-B. Emprunts d'Etat		61 000 000	63 378 482	41,12%
	AC1-B.1 Bons du Trésor Assimilables		0	0	0,00%
	Bons du Trésor Assimilables		0	0	0,00%
	Variation d'estimation des +/- valeurs du portefeuille BTA				0,00%
	AC1-B.2 EMPRUNT NATIONAL		61 000 000	63 378 482	41,12%
TN0008000838	EMPRUNT NATIONAL 2021 CB TF	80 000	8 000 000	8 422 786	5,47%
TN0008000895	EMPRUNT NATIONAL T2 2021 CB TF	180 000	18 000 000	18 756 848	12,17%
TNFOOWIRG8H7	EMPRUNT NATIONAL T2 2022 CB TV	30 000	3 000 000	3 176 938	2,06%
TNYZO6UGUZ33	EMPRUNT NATIONAL T3 2021 CB TF	100 000	10 000 000	10 260 384	6,66%
TN5QHYZ8T348	EMPRUNT NATIONAL T3 2021 CB TV	50 000	5 000 000	5 142 458	3,34%
TNYZO6UGUZ33	EMPRUNT NATIONAL T3 2022 CB TF	60 000	6 000 000	6 242 229	4,05%
TN0JN6PVVH38	EMPRUNT NATIONAL T3 2022 CB TV	60 000	6 000 000	6 240 392	4,05%
TNWRCVSYL730	EMPRUNT NATIONAL T4 2022 CB TF	30 000	3 000 000	3 082 823	2,00%
TN7PM93UZP50	EMPRUNT NATIONAL T4 2022 CB TV	20 000	2 000 000	2 053 624	1,33%
	AC1-C. Autres valeurs (Titres OPCVM)		5 548 849	5 703 142	3,70%
TN9LYNLKMSY6	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	7 000	1 021 111	1 077 867	0,70%
TN0003100617	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	42 500	4 527 738	4 625 275	3,00%
	Total portefeuille titres		89 051 975	92 651 526	60,12%

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **1 530 925 Dinars** du 01.01.2023 au 31.03.2023, contre **1 543 702 Dinars** du 01.01.2022 au 31.03.2022 et se détaillant comme suit :

REVENUS	Du 01.01.2023 au 31.03.2023	Du 01.01.2022 au 31.03.2022	31/12/2022
Revenus des obligations de sociétés	431 069	218 449	1 041 527
Revenus des Emprunts d'Etat	1 099 855	1 325 253	4 598 544
Revenus des autres valeurs (TITRES OPCVM)	0	0	260 832
TOTAL	1 530 925	1 543 702	5 900 903

AC2- Note sur les placements monétaires et disponibilités :

AC2-A Placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 31.03.2023, à **33 039 316 Dinars**, représentant dans sa totalité des placements en Bons du Trésor à Court Terme, en Certificats de Dépôt, en Dépôt à Terme et en pensions livrées. Il se détaille comme suit :

AC2-A-1 Certificats de dépôts :

Code ISIN	Désignation	Emetteur	Taux	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2023	% de l'Actif Net
	Certificats de dépôt				19 000 000	18 967 404	12,31%
TNYB8UU59V75	CDP 30J-12/04/23	BTE	10.04		3 000 000	2 992 660	1,94%
TNS6GTV24QK8	CDP 10J-01/04/23	BIAT	9.02		2 000 000	2 000 000	1,30%
TNJ1HFSKN6O8	CDP 20J-11/04/23	BTE	10.04		3 000 000	2 993 325	1,94%
TNJ2YR337U62	CDP 11J-02/04/23	BIAT	9.02		2 000 000	1 999 599	1,30%
TNJL64LZ4CP5	CDP 10J-03/04/23	BIAT	9.02		2 000 000	1 999 199	1,30%
TNA2VEA62AB5	CDP 20J-18/04/23	AMEN BANK	9.02		3 000 000	2 989 821	1,94%
TNGJAGMX2895	CDP 10J-10/04/23	BT	9.02		4 000 000	3 992 800	2,59%

AC2-A-2 Créances sur opérations de pensions livrées :

Désignation	Taux	Banque	Date de Jouissance	Coût d'acquisition	Valeur au 31.03.2023	% de l'Actif Net
Créances sur opérations de pensions livrées				13 999 569	14 071 913	9,13%
Prise en pension 5057 BTA Novembre 2025 32J-10/04/2023	9,52	BNA	09/03/2023	4 999 982	5 030 393	3,26%
Prise en pension 3211 BTA Novembre 2030 89J-17/05/2023	7,25	AMEN BANK	17/02/2022	2 999 219	3 032 034	1,97%
Prise en pension 3211 BTA Novembre 2030 89J-17/05/2023	9.13	BNA	16/03/1023	1 999 960	2 008 075	1,30%
Prise en pension 3945 BTA Octobre 2023	9.02	BT	31/03/2023	4 000 408	4 001 410	2,60%

AC2-B Disponibilités:

Le solde de ce poste s'élève au 31.03.2023, à **28 725 032 Dinars** et représente les avoirs en banque.

PR2 Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent du 01.01.2023 au 31.03.2023 à **1 046 071 Dinars**, contre **463 522 Dinars** du 01.01.2022 au 31.03.2022 et se détaillent comme suit :

REVENUS	du 01.01.2023 au 31.03.2023	du 01.01.2022 au 31.03.2022	31/12/2022
Revenus des Bons de Trésor à CT	0	0	0
Revenus des Certificats de dépôt	534 022	257 265	1 969 239
Revenus des Autres Placements (Dépôts à Terme)	512 049	55 934	154 951
Revenus des prises en pension	0	150 323	1 079 184
TOTAL	1 046 071	463 522	3 203 374

CH1 Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent du 01.01.2023 au 31.03.2023 à **183 778 Dinars** contre **183 968 Dinars** du 01.01.2022 au 31.03.2022 et se détaillent comme suit :

Charges de gestion des placements	Du 01.01.2023 au 31.03.2023	Du 01.01.2022 au 31.03.2022	31/12/2022
Rémunération du gestionnaire	73 511	73 587	299 516
Rémunération du dépositaire	36 756	36 794	149 758
Rémunération des distributeurs	73 511	73 587	299 516
Total	183 778	183 968	748 791

CH2 Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent du 01.01.2023 au 31.03.2023 à **54 627 Dinars**, contre **51 202 Dinars** du 01.01.2022 au 31.03.2022 et se détaillent comme suit :

Autres charges d'exploitation	Du 01.01.2023 au 31.03.2023	Du 01.01.2022 au 31.03.2022	31.12.2022
Redevance CMF	36 755	36 793	149 754
Impôts et Taxes	6 224	4 945	25 365
Rémunération CAC	8 180	6 626	24 807
Jetons de présence	3 465	2 839	6 000
Contribution sociale de solidarité	0	0	200
Publicité et Publications	0	0	4 144
Charges Diverses	4	0	1 168
Total	54 627	51 202	211 438

PA- Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 31.03.2023 à **294 684 Dinars**, contre **252 522 Dinars** au 31.03.2022 et s'analysent comme suit :

NOTE	PASSIF	31.03.2023	31.03.2022	31.12.2022
PA1	Opérateurs créditeurs	229 748	184 277	132 684
PA2	Autres créditeurs divers	64 935	68 245	30 602
	TOTAL	294 684	252 522	163 286

PA1 : Le solde du poste opérateurs créditeurs s'élève au 31.03.2023 à **229 748 Dinars** contre **184 277 Dinars** au 31.03.2022 et se détaille comme suit :

Opérateurs Créditeurs	Montant au 31.03.2023	Montant au 31.03.2022	Montant au 31.12.2022
Gestionnaire	26 082	73 892	26 414
Dépositaire	62 522	36 798	38 637
Distributeurs	141 145	73 587	67 633
Total	229 748	184 277	132 684

PA2: Les autres créditeurs divers s'élèvent au 31.03.2023 à **64 935 Dinars** contre **68 245 Dinars** au 31.03.2022 et se détaillent comme suit :

Autres créditeurs divers	Montant au 31.03.2023	Montant au 31.03.2022	Montant au 31.12.2022
Etat, impôts et taxes	24 319	24 257	9 424
Redevance CMF	12 888	12 747	13 054
Provision pour charges à payer	15 245	12 306	3 821
Rémunération CAC	12 059	18 512	3 879
Jetons de présence	423	423	423
Dividendes à payer des exercices antérieurs	0	0	0
Total	64 935	68 245	30 602

CP1 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 31.03.2023 se détaillent comme suit :

Capital au 01.01.2023 (en nominal)

- Montant : 137 074 300 Dinars
- Nombre de titres : 1 370 743
- Nombre d'actionnaires : 2062

Souscriptions réalisées (en nominal)

- Montant : 38 151 700 Dinars
- Nombre de titres émis : 381 517

Rachats effectués (en nominal)

- Montant : -29 866 900 Dinars
- Nombre de titres rachetés : 298 669

Capital au 31.03.2023 : 143 563 319 Dinars

- Montant en nominal : 145 359 100 Dinars
- Sommes non distribuables(*) : -1 795 781 Dinars
- Nombres de titres : 1 453 591
- Nombre d'actionnaires : 2 039

(*): Les sommes non distribuables s'élèvent à -1 795 781 **Dinars** au 31.03.2023 et se détaillent comme suit :

Sommes non distribuables des exercices antérieurs	-1 785 508
1- Résultat non distribuable de la période	95 120
<input type="checkbox"/> Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres.	77 320
<input type="checkbox"/> +/- values réalisées sur cession de titres.	17 799
2- Régularisation des sommes non distribuables	-105 393
<input type="checkbox"/> Aux émissions	- 484 272
<input type="checkbox"/> Aux rachats	378 879
Total sommes non distribuables	-1 795 781

CP2 Note sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de la période augmentés ou diminués des régularisations correspondantes, effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV TRESOR et des somme distribuables des exercices antérieurs.

Le solde de ce poste au 31.03.2023 se détaille ainsi :

Résultat distribuable de la période	2 338 591
Régularisation du résultat distribuable de la période	59 992
Résultat distribuable de l'exercice clos	7 694 249
Régularisation du résultat distribuable de l'exercice clos	465 042
SOMMES DISTRIBUABLES	10 557 873

5. AUTRES INFORMATIONS

5-1 Données par action	<u>31.03.2023</u>	<u>31.03.2022</u>
Revenus des placements	1.773	1.431
Charges de gestion des placements	-0.126	-0.131
Revenus net des placements	1.646	1.300
Autres charges d'exploitation	-0.038	-0.036
Résultat d'exploitation	1.609	1.263
Régularisation du résultat d'exploitation	-0.041	-0.026
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	1.650	1.238
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0.041	0.026
Variation des +/- values potentielles/titres	0.053	0.061
Plus ou moins-values réalisées sur cession titres	0.012	0.000
RESULTAT NET DE LA PERIODE	1.674	1.324

5-2 Ratio de gestion des placements	31.03.2023	31.03.2022
Charges de gestion des placements/actif net moyen	0.123%	0.123%
Autres Charges d'exploitation/actif net moyen	0.037%	0.034%
Résultat distribuable de la période/actif net moyen	1.610%	1.164%
Actif net moyen	148 967 508	149 109 063

5-3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

5.3.1 Rémunération du gestionnaire

La gestion financière de la SICAV TRESOR est confiée à « TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT ». Celle-ci est, notamment, chargée de la gestion du portefeuille de SICAV TRESOR ;

En contrepartie de ses prestations, « TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT » perçoit une rémunération de 0,15 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le Conseil d'Administration, réuni en date du 29 juin 2015, a décidé de modifier à la hausse la commission de gestion, en la portant de 0,15% TTC à 0,20% TTC de l'actif net l'an.

Cette modification est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2016.

La gestion administrative et comptable est déléguée à TUNISIE VALEURS et ceux à partir du 3 janvier 2022.

5.3.2 Rémunération du dépositaire

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV TRESOR. Elle est chargée, à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV TRESOR ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- de la mise en paiement des dividendes ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération de 0,15% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le Conseil d'Administration de SICAV TRESOR, réuni en date du 29 juin 2015, a décidé de modifier à la baisse la commission de dépôt, payée par la SICAV en faveur de la BIAT, en la ramenant de 0,15% TTC à 0,10% TTC de l'actif net l'an.

Cette modification est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2016.

5.3.3 Rémunération des distributeurs

La BIAT, TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT et la TUNISIE VALEURS(ayant remplacé BIAT CAPITAL à partir du 15 juillet 2021) perçoivent une commission de distribution de 0,20% TTC l'an prélevée sur l'actif net de SICAV TRESOR et partagée entre elles au prorata de leurs distributions. Cette rémunération, prélevée quotidiennement, est réglée mensuellement à terme échu.

5.4 Prise en charge par la SICAV des dépenses de publicité et de promotion et d'autres frais :

Les dépenses publicitaires et de promotion de la SICAV ainsi que tous frais justifiables revenant au CMF, à la BVMT, à Tunisie Clearing ou définis par une loi, un décret ou un arrêté sont supportées par la SICAV et ce depuis le 1er janvier 2016.